

Chaire de recherche sur la jeunesse

Comité d'Orientation

Compte-rendu des travaux de l'atelier « participation « hors cadre » »



17 décembre 2013

Au Centre Régional d'Information
Jeunesse de Bretagne-Rennes

Contenu :

Participant.e.s	2
Propos introductif	2
Le questionnement des acteurs sur la participation. Erreur ! Signet non défini.	
Mieux comprendre l'appropriation des dispositifs d'accompagnement de la participation :.....	3
Un autre questionnement émergeant des acteurs (Comité d'orientation de 2012 et rencontre avec le B16) :	5
Travaux en sous-groupes	7
Questions à traiter en atelier :	7
Mise en commun des réflexions	8
Essai de définition de la participation « hors cadre » :	8
Le sens pour les jeunes ?.....	9
Le sens pour les professionnels et les institutions ?	10
Quel est le mode de relation avec l'institution, avec les professionnels ?.....	11

Participant.e.s

Nom	Prénom	Mission, Structure	Mail
Bacquet	Bruno	CNLAPS grand ouest	bruno.bacquet@sea35.org
Baron	Hervé	Ville de Rennes-direction jeunesse vie associative	h.baron@ville-rennes.fr
Cornec	Clément	M2JPP-stagiaire recherche Jeupart	clement.cornec@wanadoo.fr
De Oliveira	Erika	M2JPP-stagiaire-sea 35	erikavandame@gmail.com
Fonteneau	Rose	M2JPP-stagiaire-pays de Fougères	rose.fonteneau@yahoo.fr
Guilloux	Karinne	Chaire de recherche sur la jeunesse (animatrice)	karinne.guilloux@ehesp.fr
Hamdi	Valérie	LMDE-Chargée de prévention régionale	vhamdi@lmde.com
Hervieux	Corinne	MRJC Bretagne	bretagne@mrjc.org
Lambert	Isabelle	Les petits débrouillards –grand ouest	i.lambert@lespetitsdebrouillards.org
Laudic	Serge	BIJ Vannes	bij@mairie-vannes.fr
Le Chêne	Cécile	Attachée de direction-fédération bretonne des caf	cecile.le-chene@federation-bretonne.cnafmail.fr
Macé	Aurélié	Coordination secteur citoyenneté- CRIJ Bretagne	aurelie.mace@crij-bretagne.com
Marion	Lucie	Région Bretagne-service civique	lucie.marion35@laposte.net
Marquié	Gérard	chargé d'étude et de recherche-INJEP (animateur)	marquie@injep.fr
Merrien	Rozenn	APRAS	r.merrien@apras.ass.fr
Muniglia	Virginie	Chaire de recherche sur la jeunesse (animatrice)	virginie.muniglia@ehesp.fr
Paqueteau	Marie	CRIJ Bretagne-stagiaire DEJEPS	marie.paqueteau@crij-bretagne.com
Paré	Nathalie	Conseil Général des côtes d'Armor	parenathalie@cg22.fr
Pérot	Ronan	Centre social Morlaix	Tianoll2@wanadoo.fr
Pierrot	Géraldine	DRJSCS	Geraldine.pierrot@drjscs.gouv.fr

Préalables : l'organisation d'un atelier spécifiquement dédié à la participation avait émergé lors de l'atelier 2 du premier comité d'orientation de la chaire (« quelle modalités d'intervention questionne-t-on en 2013 ? », cf. synthèse des ateliers du comité du 22 janvier 2013 <http://www.ehesp.fr/recherche/les-chaire/chaire-de-recherche-sur-la-jeunesse/actu-echanges-avec-elus-professionnels-population-jeunes/>).

Propos introductif : la recherche collaborative JEUPART

Par Virginie Muniglia et Karinne Guilloux, chaire de recherche sur la jeunesse.

Mieux comprendre l'appropriation des dispositifs d'accompagnement de la participation : le questionnement des acteurs

La recherche collaborative « Jeupart », s'inscrivant dans l'appel à projets de l'ASOSc, elle a vocation à être **construite en interaction avec les professionnels bretons de la Jeunesse**. Dans cette perspective, nous avons pris en compte vos interrogations concernant la participation des jeunes pour élaborer la première étape de Jeupart. Une interrogation centrale était, dans **les relations avec les jeunes, de savoir comment créer de l'envie. Comment faire évoluer les espaces de participation pour qu'ils conviennent aux jeunes ? Comment faire pour que l'engagement soit durable, que ce ne soit pas seulement une période de la vie ?**

Nous nous sommes ainsi interrogés sur **les freins et les leviers de la participation des jeunes**, notamment **dans la perspective d'une universalité attendue** des dispositifs d'aide à la participation. Nous avons alors interrogé 16 dispositifs d'accompagnements bretons afin de mieux comprendre **comment les jeunes se les approprient et ce qu'ils apportent aux territoires**. Nous avons identifié les leviers et les freins à l'universalité de ces dispositifs et des **adaptations nécessaires en termes de postures professionnels et de projet politique afin de tendre vers l'accessibilité à tous les jeunes**.

Méthodologie :

- Mettre en perspective 14 modalités différentes de soutien à la participation, réparties dans les 4 départements bretons, vis-à-vis des modes d'appropriation par les jeunes des territoires concernés (entretiens directifs avec les porteurs de dispositifs à partir d'un questionnaire).
- Comprendre les leviers et les freins rencontrés par les jeunes porteurs d'initiatives et leur prise en compte par les acteurs publics de leur territoire en analysant deux modalités d'accompagnement spécifiques - une plutôt formelle en territoire urbain et une plutôt informelle en milieu rural (16 professionnels rencontrés dans le cadre de 3 entretiens collectifs complétés par des entretiens individuels avec 8 jeunes, 9 professionnels de la jeunesse et 3 élus)

Premiers résultats :

1-Tout d'abord des propos des jeunes rencontrés nous avons dégagé en quoi, pourquoi et comment cette expérience fait sens pour eux :

-En premier lieu, ce qui motive les jeunes à participer c'est avant tout le plaisir. C'est pour eux **une expérience qu'ils choisissent par envie**, c'est une aventure à vivre sincèrement.

-Ensuite la participation leur permet **d'élaborer des liens sociaux** en créant des espaces d'échange, en inventant des modalités de coopération et de mutualisation entre pairs et avec les adultes, en contribuant au dynamisme de leur territoire. En rencontrant l'action publique, la participation peut devenir un espace d'expérience démocratique.

-Les expériences de participation sont également **des espaces d'apprentissage** qui passent par l'acquisition de compétences (savoirs faire, savoirs être et savoirs) et la connaissance de soi. Elle contribue à développer le pouvoir d'agir des jeunes, leur confiance en eux et joue souvent un rôle dans leurs choix de vie et leur orientation professionnelle.

Ces points sont partagés par les professionnels.

Evoqué plus spécifiquement par les jeunes :

- la **participation est évolutive** et prend sens dans le parcours de vie des jeunes : elle commence souvent par des micros projets qui peuvent se multiplier et prendre de l'ampleur pour contribuer progressivement au processus d'émancipation.

2-Les acteurs rencontrés évoquent l'intérêt de la participation des jeunes pour les institutions :

-**mieux connaître les jeunes**, leur motivation, leurs préoccupations dans un cadre formel ;

-**accompagner leur parcours vers l'insertion professionnelle** ;

-**les consulter** sur des sujets ou des thématiques spécifiques afin d'adapter leur projets politiques ;

-**permettre l'innovation** par la création d'activités et l'expérimentation qui contribuent à dynamiser le territoire ;

-**donner envie aux jeunes de rester sur le territoire** ;

-**consolider et développer les liens intergénérationnels** et garantir ainsi une certaine paix sociale ;

-**expérimenter des modalités de démocratie participative** comme caution politique ;

3 -Les jeunes font des propositions aux acteurs publics qui souhaitent accompagner la participation des jeunes :

-**soutenir l'implication** citoyenne via l'aide financière, l'appui matériel et méthodologique mais également le **soutien moral. Il s'agit de faire confiance et de reconnaître les jeunes en tant qu'acteurs légitimes de la démocratie.**

-prendre en compte les formes réduites et brèves de participation et encourager les expériences des plus jeunes afin de contribuer à **enclencher le processus d'engagement.**

-**reconnaître et valoriser la participation comme espace d'apprentissage** et l'intégrer dans les projets pédagogiques.

-**accepter d'apprendre des jeunes** : leurs expériences participatives peuvent être des espaces d'innovation sociale et démocratique.

-**accompagner la pérennisation** des actions, services, évènements nés d'engagement ponctuels afin qu'ils s'inscrivent durablement dans le territoire.

- **permettre la formation des professionnels de la jeunesse** à l'accompagnement de la participation : être une ressource, un appui, un garde-fou en fonction des besoins en sachant se retirer pour laisser l'expérience se vivre.

4 Les professionnels font également certaines recommandations concernant la mise en œuvre de démarches participatives pour les jeunes :

- accompagner les initiatives même lorsqu'elles sont individuelles** afin qu'elles soient l'occasion de lier le socialement utile et le cheminement vers l'insertion professionnelle ;
- inciter à la citoyenneté en **créant les conditions de la rencontre** avec l'institution et /ou le politique ;
- s'inscrire dans un principe de réciprocité** : apprentissages et engagements ;
- expérimenter la relation de **confiance en acceptant de prendre des risques** (le non encadré, le nouveau) ;
- accompagner **les parcours d'engagement** en créant des possibilités d'expérimenter la participation pour les plus jeunes (dès le collège) et en assurant la pérennité de projets qui font sens pour les jeunes et le territoire ;
- multiplier les formes et les possibilités de participation** qui permettent d'aller vers la décision partagée en étant pour chacun clair sur les objectifs ;
- commencer par **des démarches préparatoires de concertation** et de co-construction des dispositifs avec les différents acteurs dont bien sûr les jeunes ;
- engager les moyens nécessaires** à de tels objectifs : financiers et humains.

Un autre questionnement émergeant des acteurs (Comité d'orientation de 2012 et rencontre avec le B16¹) :

La plupart d'entre nous nous accordons à dire qu'il y a **une définition par les adultes** un peu vieillissante de l'engagement comme étant encore très politique, syndicale, associative ... De ce fait, il y a une difficulté à prendre en compte les pratiques des jeunes et des citoyens dans les territoires.

Cela conduit à s'interroger sur la façon dont on peut valoriser ce qui est déjà fait par les jeunes : **comment mettre en avant la « capacité » des jeunes ? Comment ne pas se focaliser seulement sur des problèmes ? Comment tenter des choses qui n'existent pas encore et qui peuvent faire peur ? Comment montrer que l'engagement et la participation des jeunes peut influencer le fonctionnement des territoires, les contenus des politiques publiques ?**

Des exemples ont été cités de formes de participation informelle peu ou pas prises en compte par les autorités publiques et la société civile en générale. Nous nous sommes ainsi interrogés sur la façon dont ces initiatives pouvaient être connues et reconnues, notamment par les décideurs politiques.

Les interrogations suivantes ont ainsi émergé : **pourquoi certains ne veulent-ils pas demander d'aide publique pour monter leurs projets ou développer le champ de leur participation ? Pourquoi certaines participations sont-elles réfractaires aux collectivités ?**

¹Le B16, comme Bretagne 16, regroupe les 4 Départements bretons et les 11 agglomérations de Bretagne. Animé par la Région, il constitue un espace d'échanges, de concertation et d'identification de perspectives de réflexion communes

Y a-t-il des points de convergence entre les finalités affichées des politiques publiques et les finalités (leurs motivations) des jeunes eux-mêmes ? **Comment comprendre les stratégies d'évitement, de contournement chez les jeunes ? Comment aider et valoriser les projets hors cadre ? Comment les associations peuvent-elles être mobilisées pour faire le lien entre les jeunes et les institutions ?**

Dans cette perspective, la seconde étape de la recherche Jeupart va viser à **mieux comprendre le non recours aux dispositifs d'aide à la participation**. Elle questionnera plus particulièrement l'engagement des jeunes qui participent mais autrement : en dehors des dispositifs institutionnels. Il s'agira d'interroger le sens du « hors cadre » pour les jeunes qui participent et le mode de soutien, de relation, possibles entre ces jeunes et les institutions.

Pour ce faire, nous nous appuyons, dans un premier temps, sur les outils d'analyse du non-recours aujourd'hui utilisés dans les travaux de recherche.

Le contenu des échanges en ateliers nous permettront d'adapter les questionnements de Jeupart à ceux des acteurs et d'orienter les premiers travaux de préparation d'une journée thématique autour de la participation des jeunes.

Travaux en sous-groupes

Trois sous-groupes ont été constitués afin de réfléchir collectivement pendant ¾ d'heure à une série de questions sur le sens de la participation « hors cadre ». Virginie Muniglia, Gérard Marquié et Karinne Guilloux ont animé ces temps d'échange. Les questions proposées aux participant.e.s afin de guider leurs discussions étaient les suivantes :

Questions à traiter en atelier :

- C'est quoi pour vous la participation « hors cadre » ?
- Pouvez-vous illustrer en fonction d'expériences de jeunes observées ?
- Quel sens peut-elle avoir pour les jeunes (pourquoi les jeunes participent-ils hors cadre) ?
- Quel sens peut-elle avoir pour les professionnels ?
- Quel sens peut-elle avoir pour l'institution (quel intérêt de prendre en compte ces formes de participation) ?
- Quel mode de relation avec les professionnels ?
- Quel serait le mode de relation à imaginer ou à développer entre ces formes de participation et l'institution ?

Mise en commun des réflexions

Essai de définition de la participation « hors cadre » :

Il est difficile d'associer les deux termes « participation » et « hors cadre » dans la mesure où nous pouvons considérer qu'à partir du moment où un collectif ou une association de jeunes s'adressent à une association de professionnels ou à une institution, il entre dans un cadre. **La participation hors cadre peut-elle alors exister réellement ? Les jeunes peuvent-ils participer sans relation avec l'institution ?** Si participer c'est prendre part à la vie du territoire, cela implique un mode de relation à l'institution, une dimension politique. **Est-ce que toute relation à l'institution revient à entrer dans un cadre ?** En effet, participer ce n'est pas forcément entrer dans les cadres proposés par l'institution, c'est aussi vouloir faire sans le soutien de l'institution, devoir faire sans ce soutien formel parce qu'il n'existe pas, ou encore vouloir s'opposer à l'institution.

Participation à quoi ? À un projet de société, à une institution ? Ce n'est pas la même chose. Il y a aujourd'hui de la part de certains jeunes une défiance vis-à-vis de l'institution liée au fait qu'on ne leur laisse pas la possibilité de prendre place. Les jeunes ne se reconnaissent pas dans des formes classiques de gouvernance. Ils revendiquent des nouvelles modalités d'exercice du politique qui ne correspondent pas au cadre habituel mais consistent à participer à un projet de société. Les formes classiques de dispositifs de participation peuvent bloquer certaines initiatives.

Le hors cadre peut-être pensé lorsqu'un jeune ou un groupe de jeunes ne peut pas ou ne veut pas entrer dans les codes institutionnels pour développer un projet, pour s'inscrire dans son territoire. **Le hors cadre signifie-t-il forcément absence de soutien public ? L'institution peut-elle soutenir des initiatives de jeunes qui ne rentrent pas dans ses dispositifs ?**

La participation hors cadre est une initiative pleine et entière du jeune ou du groupe de jeunes, non-dictée par une institution. Elle manifeste une liberté d'expression, une initiative, une revendication, une capacité à s'organiser pour agir. Elle produit ainsi des projets souvent innovants et ponctuels fonctionnant en autonomie. Les démarches de jeunes débutent souvent hors cadre comme forme de participation libre. Les projets, pour durer, sont souvent amenés à entrer dans le cadre parce qu'ils ont besoin d'un soutien financier notamment. C'est pourquoi afin de rester indépendants certains jeunes inventent des formes renouvelées de financement (crowdfunding par exemple), ou un accompagnement indirect (mise à disposition de locaux).

Le degré d'autonomie de la participation semble lié à la revendication des jeunes : ce qui les motive, leur prise de conscience par rapport à l'engagement. La participation se construit comme une façon de se démarquer par rapport aux autorités publiques.

Cette participation « hors cadre » suppose qu'elle ait un sens subjectif pour la personne et ne soit pas soumise à une interprétation extérieure.

Est-ce que la participation est toujours liée à la question de l'intérêt général ? Est-ce que le fait d'être dans l'opposition est une forme de participation « hors cadre » ? Est-ce que les publics très éloignés des dispositifs existants sont hors cadre ?

Il y a donc une difficulté à catégoriser une participation formelle et le hors cadre. **Les notions de « cadre » et « hors cadre » peuvent-elles suffire à comprendre la participation des jeunes dans sa diversité ?**

Indicateurs proposés pour définir une participation « hors cadre » :

- Elle est à l'initiative des jeunes
- Elle est émancipatrice : liberté d'expression, revendication, capacité d'agir
- Elle est source d'innovation
- Elle reflète un décalage entre jeunes et les institutions au niveau des codes sociaux
- Elle correspond à des formes d'engagement plus spontanées, marquées par un processus (de l'individuel vers le collectif)
- Elle favorise le développement de solidarités et de coopérations
- Elle favorise des formes de mobilisations différentes s'appuyant notamment sur les nouvelles technologies
- Le « hors cadre » permet notamment d'évacuer le côté négatif du cadre : contraintes matérielles, formalités administratives,...

Le sens pour les jeunes ?

Pour le jeune, il s'agit tout d'abord de participer à une action qui lui parle et qui a sens pour lui. En effet, ces actions ne sont pas dictées par une institution. Ces participations sont synonymes de la liberté du jeune à agir, mais également de la capacité à se réunir et à montrer qu'il est capable d'agir. Cette notion de liberté prend sens notamment quand les jeunes utilisent l'association ; ils le font de manière très souple car cela leur permet d'avoir leur temporalité contrairement à une participation cadrée : ils peuvent aller plus vite qu'en passant par des dispositifs.

Le « hors cadre » est lié également aux spécificités locales : les jeunes participent pour apporter une réponse à un besoin du territoire, dû à un manque de l'offre publique ou à une carence de celle-ci.

On peut également penser que c'est une participation hors-cadre par contrainte pour les jeunes qui ne sont pas en capacité de maîtriser les codes et les cadres institutionnels.

Enfin, on peut aussi penser que certains des groupes souhaitent revendiquer leur opposition à l'institution. Leur participation est alors une forme de contestation des idées, valeurs ou projets de l'institution.

La participation « hors cadre » pour les jeunes :

- correspond à **une période de la vie** : montrer que l'on est capable, expérimenter, s'émanciper ;
- peut-être **un choix ou une contrainte** (intérêt du cadre, question des codes, de l'offre...);
- peut-être **une revendication** : rejet ou remise en cause de l'existant.

Le sens pour les professionnels et les institutions ?

Le hors cadre peut être **moteur d'innovation sociale** et permettre de renouveler les pratiques des professionnels. Le hors cadre en cela est aussi perturbant parce **qu'il remet en cause les pratiques professionnelles, les projets institutionnels**, et s'inscrit dans un **rapport de concurrence**, voire d'opposition, avec l'institution. Il y a parfois une rivalité entre l'institution et les jeunes hors cadre : la création de nouvelles activités ou de nouveaux projets dans le territoire par les jeunes sans portage ou cadrage institutionnel dépossède l'institution de son pouvoir.

C'est donc rassurant de ramener les jeunes dans le cadre même si le hors cadre semble indispensable pour faire évoluer les schémas participatifs, pour transformer l'action publique. L'institution à tout intérêt à **être à l'écoute de la participation des jeunes dans ses différentes formes**.

La participation « hors cadre » pour les professionnels interroge :

- **la posture** : ramener dans le cadre ? ou comprendre l'informel ?
- **la marge de manœuvre** des professionnels (certains estiment que les professionnels des associations ont une plus grande marge de manœuvre que ceux des collectivités par exemple) en tant qu'**interface** entre les jeunes et l'institution

Quel mode de relation avec l'institution, avec les professionnels ?

Il existe plusieurs catégories de participation institutionnelle, plusieurs niveaux ou types de liens avec l'institution. Il faut **une personne responsable : c'est le cadre minimum**. Il y a obligation de désignation d'une personne morale pour l'attribution de financements publics. Ainsi, le collectif n'existe pas pour l'institution sur des projets qui peuvent pourtant être des projets constructifs pour le territoire. Lorsque les jeunes décident de se couper du côté formalisé, leur projet **risque de ne pas être reconnu**.

Même si la volonté de certains jeunes est de rester hors des cadres institutionnels, d'avancer sans aide publique, **un lien indirect peut exister avec l'institution**. Cela peut se faire via les outils numériques d'appel aux dons à la population (auxquels l'institution peut prendre part), ou via un accompagnement gracieux de la collectivité publique, tel qu'une mise à disposition de locaux.

Il y aurait une différence entre l'accompagnement des démarches participatives qui se traduisent par la parole ou par l'agir. Dans le cas de démarches consultatives, l'institution va à la rencontre des jeunes hors cadre institutionnel ; elle va chercher la parole individuelle, elle va à la rencontre du « hors cadre ». Quand il s'agit d'actions, le plus souvent, l'institution invite les jeunes à entrer dans les cadres.

Les professionnels de la jeunesse sont susceptibles de faire le lien, de **faire de la médiation entre les jeunes et l'institution**. Certains professionnels, de par leur proximité au quotidien avec les jeunes, ne sont pas perçus comme étant des représentants de l'institution et ont une réelle relation de confiance avec les jeunes. **Ce rôle est difficile à tenir** : le médiateur ne doit pas être manipulé, ni par les institutions, ni par les jeunes.

Il est important de penser à la singularité rurale et urbaine : les médiateurs sont moins identifiables, il y a moins de relais et moins de dispositifs en territoire rural et cela peut permettre aux jeunes de prendre part plus librement au territoire.

Les modes de relation à imaginer entre les jeunes qui participent et l'institution :

- **Comment intégrer la libre expression à l'intérieur d'un cadre ? Est-ce possible ? Pourquoi systématiquement l'intégrer dans un cadre ?** Il s'agit sans doute de comprendre pourquoi ce qui est proposé par l'institution ne fonctionne pas.
- Il semble important de **questionner le sens du cadre**, en quoi il constitue une ressource possible ?
- Il semble préférable de **construire des cadres à partir des projets initiés par les jeunes** au lieu d'amener les projets à entrer dans les cadres ; de comprendre en quoi les projets de jeunes questionnent l'institution.
- L'institution pourrait contribuer à **mettre en synergie les projets individuels**, à développer les interactions entre l'individuel et le collectif.